



HAL
open science

Tradition orale et micro-histoire locale (Ponérihouen). Les difficultés d'une enquête et de son rendu

Isabelle Leblic

► **To cite this version:**

Isabelle Leblic. Tradition orale et micro-histoire locale (Ponérihouen). Les difficultés d'une enquête et de son rendu. Atelier Histoire et anthropologie de la XVIe Pacific History Association Conference, Dec 2004, Nouméa – Koné, Nouvelle-Calédonie. hal-00201044

HAL Id: hal-00201044

<https://hal.science/hal-00201044>

Submitted on 22 Dec 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

TRADITION ORALE ET MICRO-HISTOIRE LOCALE (PONÉRIHOUE). LES DIFFICULTÉS D'UNE ENQUÊTE ET DE SON RENDU

ISABELLE LEBLIC – CNRS LACITO

Ponérihouen, où se s'est déroulé l'essentiel de mes enquêtes sur la parenté, est une commune de la côte est de la Grande Terre de Nouvelle-Calédonie, limitrophe de Poindimié et Pouembout au nord et de Houailou et Poya au sud. Commune à vocation agropastorale, ses habitants vivent essentiellement des cultures vivrières

En 1996 (date du dernier RGP disponible), la commune compte 2 691 habitants ; la superficie des « terres coutumières » s'élève à 15 656 ha, soit 22 % de la superficie communale. La part des Européens dans la population de la commune est de 123 (4,6 %). Les Kanak¹, au nombre de 2 513, représentent près de 94 % de la population communale. 2 293 résident en tribu — 440 dans le district de Monéo et 1 853 dans celui de Ponérihouen et donc 398 hors tribus. Plus de 49 % des résidents en tribu ont 20 ans et moins, avec un âge moyen de 25,7 ans, ce qui représente un très léger vieillissement de la population tribale, par rapport au précédent recensement. 553 ménages résident en tribu, avec une taille moyenne de 4,3 personnes.

Les Kanak de Ponérihouen sont, pour la plupart, de langue paicî² ; nombreux, dans le district de Monéo, sont également — et parfois en tant que langue première — des locuteurs ajië. En 1996, 1 486 personnes de 14 ans et plus se sont déclarées parler une langue vernaculaire. 1 408 résidents de 14 ans et plus déclarent parler français, 1 367 le lire et 1 356 l'écrire, soit la quasi-totalité de la population de plus de 14 ans³ résidant en tribus.

Avant d'aller plus loin, je voudrais remercier les habitants de Ponérihouen sans qui ce travail n'aurait pu se faire et, tout particulièrement, la famille Mwâtéapöo en rendant un hommage à *caa* André Mécèrè.

André Mécèrè Mwâtéapöo fut beaucoup plus que ce qu'on appelle un informateur privilégié. En effet, André et sa femme m'appelaient « ma fille⁴ » ; pour beaucoup

¹ Selon l'écriture mise en vigueur depuis l'accord de Nouméa (mai 1998), nous écrivons Kanak invariable en genre et en nombre – avec une minuscule quand c'est l'adjectif.

² La langue paicî compte 5 498 locuteurs de 14 ans et plus en 1996 (RGP), ce qui en fait la langue la plus parlée sur la Grande Terre. La langue ajië vient juste derrière avec 4 044 locuteurs. Pour les notations paicî, j'utilise l'écriture instituée par Jean-Claude Rivierre (1983).

³ Les chiffres donnés ne permettent pas de compter l'effectif des 14 ans et plus résidant en tribus ; je sais seulement que les plus de 15 ans résidant en tribus s'élèvent à 1 350 personnes.

⁴ Même s'il est vrai que c'est une adresse qui peut être courante pour toute personne « étrangère » de génération inférieure à la personne qui parle, André m'avait précisé un jour que je devrais dorénavant porter le nom Mwâtéapöo en plus du mien. Ce que son fils me confirma lors d'un mes derniers séjours en m'associant à la présentation d'un présent coutumier pour un deuil : « Comme tu fais partie de la maison, tu dois être avec nous. Tu devrais t'appeler Mwâtéapöo, mais c'est Leblic ». Notons que depuis la naissance de mon fils, je suis devenue aussi pour beaucoup *nyââ kêê* Romain, « mère de Romain »,

d'autres à Ponérihouen, j'étais considérée comme telle et, en conséquence, ils étaient pour moi des parents adoptifs. Cette relation de filiation s'est construite entre eux et moi de façon toute naturelle et comme preuve d'une grande affection mutuelle et d'un profond respect. Et c'est surtout à ce titre que je veux lui rendre hommage ici. Mais pas uniquement, car je sais que sans lui mon travail d'enquête aurait été tout autre, et sans doute moins facile et plus long. Une anecdote de début de terrain, en 1995, nous renseigne sur l'implication qu'avait André dans ce type de recherche. En effet, à mon arrivée chez lui, début janvier 1995, quand je l'ai salué en lui présentant ma coutume⁵ et le travail que je comptais réaliser cette année-là – autrement dit compléter le recueil des généalogies des vallées de Göièta et de Cäba, en laissant tomber momentanément celui sur la région de Mwêrêo et de Nêavââ de façon à avoir le temps nécessaire pour parfaire cette enquête généalogique par celle sur l'histoire des lignages⁶ et des « chefferies » – il me dit : « J'avais justement pensé que c'était ce qu'il fallait que tu fasses ». Ainsi est-il devenu un collaborateur de première importance pour ce type de recherche. Reste à savoir quel a pu être l'impact de son investissement dans mon travail pour lui et sa famille ou, dans le même ordre d'idée, l'interprétation qui a pu être faite localement de tout ceci. Sans doute ne le saurais-je jamais !

Si je fus accueillie dès 1989 chez André dans la vallée de Cäba, grâce à son fils aîné Gaby, son investissement dans mon travail ne fut pas immédiat. Il n'avait pas souhaité à l'époque y participer, estimant même alors qu'il n'était pas bon de le faire : « Il ne faut pas réveiller les choses qui ont été enterrées par les vieux », disait-il souvent lorsque nous lui racontions, au cours du dîner, ce que nous avions recueilli dans la journée. À cette époque, c'est donc Gaby qui m'avait en partie guidée. Plusieurs raisons peuvent expliquer ce changement d'attitude de sa part. D'une part, il avait lu mon premier ouvrage (Leblic, 1993) qui constituait une sorte de preuve de mon travail ; dès lors, il comprenait mieux ce que je faisais. D'autre part, et c'est une supposition, il y trouvait peut-être un intérêt concret, en raison des nombreux conflits fonciers⁷ existants à Ponérihouen et la nécessité d'essayer de transmettre autrement l'Histoire aux générations à venir. C'est d'ailleurs un des arguments qu'il employait souvent pour expliquer aux autres l'importance de ce travail.

André était effectivement quelqu'un qui n'hésitait pas à s'engager dans des travaux qu'il estimait d'intérêt collectif et, si besoin était, à prendre des risques. C'était aussi un

suivant un des modes de construction des termes d'appellation (pour plus de détails sur les terminologies de parenté, voir Leblic, 2005a).

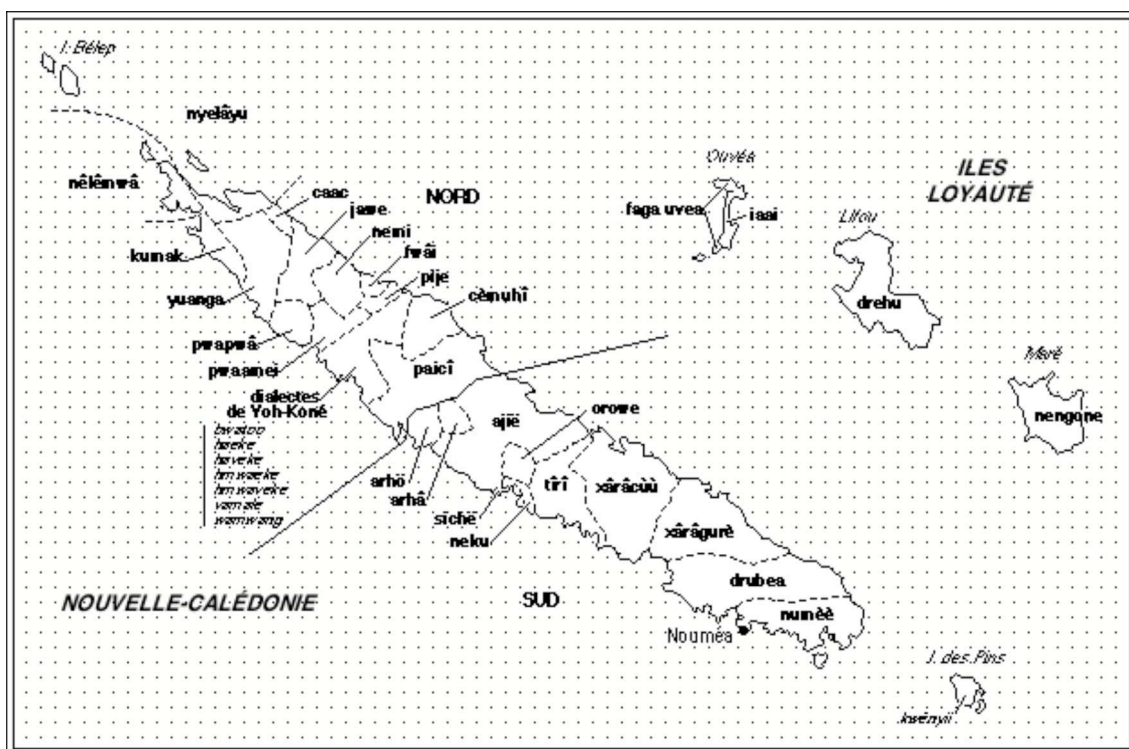
⁵ Expression qui signifie ici le geste coutumier présenté à l'arrivée (des « manous » ou pièces d'étoffe, de l'argent, des cigarettes et quelques cadeaux plus personnels) accompagné des paroles. Pour plus de détails sur les différents sens du mot « coutume », voir notamment Leblic (2005b).

⁶ J'emploierai le terme lignage plutôt que celui de clan, souvent utilisé par les premiers auteurs ayant parlé de parenté kanak, pour désigner les groupes de filiation patrilinéaire, exogames, à résidence patrilocale et remontant à un ancêtre commun, réel et défini dans la généalogie ou bien « supposé » car non nommé dans la généalogie, ayant le(s) même(s) « totem(s) » ou esprits ancestraux. En règle générale, les membres d'un lignage ainsi défini portent aujourd'hui un même patronyme, bien que, en raison du recensement des années 1950 dont j'ai déjà parlé ailleurs (Leblic, 2000a ; à paraître), un même patronyme puisse regrouper des membres de plusieurs lignages. Un clan, par contre, est constitué, par référence à un ancêtre mythique et à un lieu d'origine communs, de plusieurs lignages hiérarchisés, issus de ce clan selon le système de « segmentation par dérivation » (Fox, 1972). Si certains informateurs paicî considèrent qu'il n'y aurait que deux clans, les Dui et Bai, on a vu que c'est beaucoup plus complexe (Leblic, 2000a). Notons que, quand les informateurs paicî s'expriment en français, ils n'emploient généralement que le terme clan. Pour plus de détails sur les différents termes paicî pour désigner ces divers groupes sociaux et leurs significations précises, voir Leblic (2005a ; à paraître).

⁷ Certains le touchant personnellement d'ailleurs.

homme de paix, qui aimait à calmer les conflits autant que faire se peut, et pas seulement parce que c'était le rôle de son clan. Et c'était un homme de conviction et d'une grande fidélité dans ses engagements. Il fut dès sa création membre délégué de l'UICALO⁸, puis de l'Union calédonienne (UC), et il travailla longtemps comme enseignant-moniteur. C'est en tant que délégué de l'UICALO qu'il aida, à la demande de Dui Matâïo Wétaa, alors ministre de l'Intérieur de Nouvelle-Calédonie, les membres du conseil des Anciens de Cäba pour l'attribution des lots de terre issus du séquestre japonais de la vallée (voir Guiart, 1961 ; Saussol, 1979 : 414-425). C'est à ce titre qu'il obtint un lot sur les terres de ses oncles maternels où il s'installa avec sa famille en 1962. Ils y restèrent jusqu'en mai 1996, date à laquelle ils partirent s'installer sur leurs terres ancestrales récupérées, à Baala, dans la vallée de Poo, suite à un différend entre eux et certains membres du clan de ses oncles maternels.

Fig. 1. Carte de Nouvelle-Calédonie avec la localisation des langues



Historique de mes recherches ethnologiques à Ponérihoun

Étude de la parenté paicî : enquêtes généalogiques

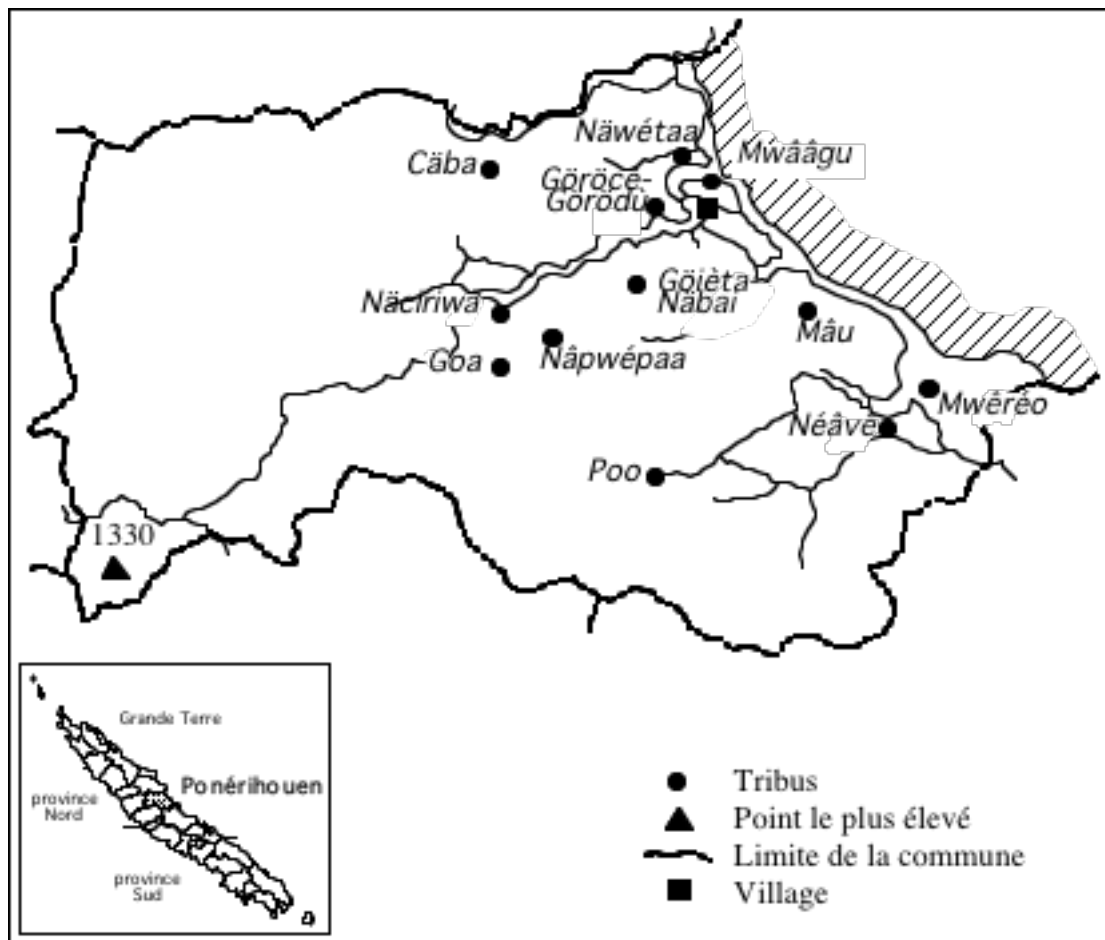
J'ai commencé mes enquêtes ethnologiques à Ponérihoun en 1989. En parallèle aux enquêtes sur le développement économique, j'avais débuté le recueil des généalogies et des histoires des lignages de Ponérihoun, travail que j'ai poursuivi dans les années qui ont suivi⁹. Mes recherches ont donc été axées sur l'étude de la parenté et de l'alliance

⁸ Union des Indigènes calédoniens amis de la liberté dans l'ordre, créée en 1946-1947.

⁹ Ces recherches ont été financées par le programme ESK (Étude des sociétés kanak, Mission du patrimoine ethnologique du ministère de la Culture et MEDETOM pour l'Agence de développement de la culture kanak [ADCK-Nouméa]) et le CNRS (les GDR ITSO ET PSC et la formation UPR/FRE/UMR LACITO). Plusieurs missions à Ponérihoun en Nouvelle-Calédonie (notamment nov. 1993-fév. 1994 ; déc. 1994-mars 1995 ; déc. 1995-mars 1996 ; mars-juin 1998 ; janvier-mars 2002) m'ont permis de

dans cette région paicî. Toute étude de la parenté nécessite l'analyse de la terminologie, du mariage, de la résidence, de la filiation et de l'héritage. Pour ce faire, la méthodologie d'enquête s'appuie d'une part, sur le recueil des généalogies et de la terminologie de parenté et, d'autre part, sur les rapports entre normes, discours, représentations et pratiques, sur les attitudes liées à la parenté, de façon à dégager les structures de parenté. Je n'en parlerai pas ici car j'ai présenté ailleurs l'analyse des données généalogiques recueillies, tant en terme d'alliance que d'adoption, autrement dit du point de vue de la circulation et de l'échange des femmes et des enfants (voir notamment Leblic, 2000a, 2000b, 2004a, 2005a, à paraître). Je dirais simplement que l'aire paicî à laquelle appartient Ponérihouen est caractérisée par un dualisme matrimonial – avec l'existence de deux moitiés exogames, les Dui et les Bai –, le seul pour l'instant repéré concrètement en Nouvelle-Calédonie.

Fig. 2. Carte de Ponérihouen avec la localisation des différentes tribus



Recueil de la tradition orale paicî et des histoires des lignages

recueillir et vérifier les généalogies qui, jointes aux entretiens sur les attitudes et terminologies de parenté, servent de base à une étude sur la parenté paicî à paraître prochainement.

Un autre volet des missions consista à poursuivre le recueil en paicî, en collaboration avec Gaby ou André Mwâtéapöo pour les traductions, des *jèmââ*¹⁰ ou histoires des lignages de la région, en insistant notamment sur leurs migrations au début du XIX^e siècle sous l'influence des guerres et de la colonisation, de façon à comprendre l'implantation actuelle des lignages dans les vallées de Ponérihouen et les droits fonciers afférents. Pour mieux saisir l'organisation sociale de cette région, j'ai centré cette partie de l'enquête sur une étude ethnohistorique des différentes « chefferies » anciennes des vallées de Göièta et de Cäba. J'ai ainsi pu compléter l'histoire de ces deux vallées en retraçant sur des cartes les différentes *pwärä-ukai* (« chefferies¹¹ ») qui existaient avant la colonisation avec l'emplacement des tertres d'origine des lignages *caa mä ao* (« soutiens¹² ») de ces chefferies, afin de comprendre une grande partie des déplacements des lignages, ceux dus à l'implantation successive des colons dans ces deux vallées restant à préciser¹³.

Une application locale : écrire l'histoire de Ponérihouen pour les enfants des écoles primaires

Ainsi, j'ai recueilli la tradition orale paicî concernant les guerres précoloniales qui s'étaient déroulées dans les vallées de Göièta et de Cäba, déclenchées à l'occasion d'une lutte pour la prise de la chefferie et à l'origine du déplacement de nombreux lignages de cette vallée vers d'autres vallées de Ponérihouen, vers Poindimié et vers la côte Ouest. Ce travail avait pour but d'obtenir une histoire de ces deux vallées qui auraient pu servir aux enfants des écoles en nous permettant, grâce à l'ethnohistoire, de reconstituer une histoire de cette société sans écriture et donc sans archives écrites, ce qui n'est pas sans difficultés comme nous le verrons ci-dessous.

En effet, si les généalogies nous présentent un temps linéaire¹⁴ par la succession des générations, l'histoire orale nous remet en mémoire des événements hors toute chronologie et non datables avec précision. Le croisement des données généalogiques et de l'histoire orale nous permet cependant une certaine approximation dans le déroulement d'une chronologie, pour les deux derniers siècles au plus. Et là, nous pouvons croiser certaines données avec les archives écrites de la période coloniale. Pour les temps plus anciens, l'usage de fouilles archéologiques pour déterminer et dater des traces d'habitats anciens est possible. Mais cela ne suffira sans doute pas à faire l'histoire du pays kanak d'avant.

Nous allons donc revenir ici sur les conditions de telles enquêtes qui nous renseignent à plus d'un titre d'un point de vue méthodologique.

Déroulement des enquêtes : des méthodes diverses

¹⁰ Récits historico-mythiques.

¹¹ Ce terme est généralement traduit par « chefferie » bien que cette traduction ne soit pas forcément très appropriée.

¹² « Pères et grands-pères », soit les lignages dits sujets ou soutiens de la chefferie.

¹³ Une collaboration avec une historienne de la région, Christiane Terrier, qui travaille depuis de nombreuses années sur les colons de cette région, serait des plus utiles. Par ailleurs, la commune de Ponérihouen a depuis peu le projet d'écrire son histoire, projet auquel je dois participer avec d'autres. Nous en avons discuté longuement avec le maire, André Göpwéa et l'adjoint chargé de ce projet, Marcel Pûrûê, lors de notre dernière mission en janvier 2005.

¹⁴ À propos des notions kanak du temps et de l'espace, voir entre autre Ozanne-Rivierre (1987), Poedi (1990), Leblic (2005b, Cottureau-Reiss (1999, 2002) , Siorat-Dijou (1999), Mokkadem (1990).

Diverses méthodes d'enquêtes furent utilisées au cours de mes différentes missions, en fonction du contexte local et des personnes rencontrées : des enquêtes individuelles ou en groupe (conseil des anciens, tribu rassemblée...) ; en français ou en paicî (avec enregistrement et traduction) ; seule ou accompagnée d'un informateur privilégié faisant aussi office de traducteur.

En premier lieu, en 1989 à Mâù, j'ai réalisé le recueil des généalogies avec l'aide du président du conseil des anciens après avoir présenté à la population de la tribu rassemblée à la maison commune l'objet de mes enquêtes ; pour ce faire, nous allions de lignage en lignage pour fixer un rendez-vous pour faire chaque généalogie. Puis, la même année à Cäba, c'est également à la maison commune que j'ai procédé aux enquêtes, après discussion avec le conseil des anciens, mais cette fois-ci sans aide particulière et devant tous les présents ; certains représentants de lignage n'étaient pas là et leur généalogie a été faite par la suite de façon individuelle, plusieurs années après. À l'Embouchure, durant une mission suivante (1993-1994), la méthode fut quelque peu différente encore, puisque je suis allée seule prendre contact avec les différents lignages, après avoir présenté le travail en cours successivement au chef, au conseil des anciens et à la tribu réunie. Enfin, en 1993-1994, avec l'aide d'André Mwâtépö, pour les autres tribus de Ponérihouen, souvent plus éloignées du village, nous sommes allés d'abord prendre rendez-vous avec le conseil des anciens pour fixer une réunion de la tribu où nous exposons le travail en cours ; selon les cas, soit les généalogies étaient faites dans la foulée, soit une nouvelle date était fixée pour la réalisation des généalogies.

Dans la grande majorité des cas, durant cette mission, André Mwâtépö réexpliquait alors en paicî (ou en ajië pour les tribus de Mwêrêo et de Nêavââ) l'objet du travail, à savoir comme il aimait à dire, « mettre à plat l'histoire des lignages et des vallées pour l'avenir de nos enfants... », ce qui m'a été d'une grande aide. Qu'il en soit ici à nouveau remercié. De plus, sa grande connaissance de l'ensemble des lignages de la région de Ponérihouen a permis, dans bien des cas, de compléter les connaissances des membres des lignages interrogés. Pour beaucoup de jeunes informateurs, cela a été l'occasion aussi de questionner leurs « vieux » afin d'apprendre ce qu'ils ne savaient pas très bien de leur propre histoire. La présentation, comme exemple de ce que j'allais faire avec eux, des arbres généalogiques déjà réalisés, les a fortement intéressés. J'ai d'ailleurs restitué à chacun sa généalogie sous forme de liste indentée.

Le recueil des généalogies

Pour chaque lignage patrilinéaire, avec quelques-uns de ses membres, on part du plus ancien ancêtre gardé en mémoire ; on note ses alliances et les enfants issus de chacune d'elles, puis ses frères et sœurs et leurs alliances, les enfants des frères (ceux des sœurs étaient notés lors de la réalisation des généalogies des lignages concernés par ces alliances), sans oublier de préciser les adoptions – les enfants donnés et ceux reçus – et, selon le sens du transfert, leurs parents d'origine ou adoptifs. Enfin, on précise à chaque fois l'appartenance à la moitié matrimoniale, le totem du lignage, son lieu d'origine et son trajet jusqu'à son lieu d'implantation actuel et les raisons du déplacement... Pour chaque allié, on précise également son origine, son lieu de résidence, etc. On obtient ainsi des arbres généalogiques que j'ai appelés, en raison des adoptions si nombreuses, soit « biologiques » (en fonction de la famille de naissance), soit « classificatoires » (en fonction du nom porté).

Au fur et à mesure de la progression de l'enquête et dans la mesure du temps disponible, j'ai essayé d'entrer régulièrement les données recueillies dans le SGBD

Généalogos élaboré par Jean Freyss. Ce programme¹⁵ permet d'obtenir de façon automatique les généalogies et la construction des lignages en tenant compte notamment des transferts d'enfants. Cette mise à jour régulière était fort utile, puisqu'elle me permettait de relever un certain nombre de problèmes dans les généalogies. J'ai également, à plusieurs reprises, revu certains informateurs afin de vérifier avec eux certaines approximations ou pour compléter des oublis — par exemple, certaines personnes qui avaient été citées dans les alliances avec d'autres lignages se trouvaient absentes de la généalogie de leur propre lignage, ou bien des individus qui pouvaient être comptabilisés plusieurs fois¹⁶ car notés d'une généalogie à l'autre avec un nom différent. Il me faut préciser en effet que le système de nomination fait que chaque individu possède plusieurs noms, surnoms et tecknonyms¹⁷ puisque chaque Kanak possède, outre son prénom de baptême depuis le début du XX^e siècle, plusieurs noms kanak et ce n'est pas toujours le même qui était donné d'un informateur à l'autre. Et, avec la pratique des mariages multiples, il n'est pas rare non plus qu'une même personne puisse être comptabilisée ainsi plusieurs fois, sous des identités différentes.

Des histoires diverses

Les enquêtes sur la tradition orale à Ponérihouen m'ont permis de faire un certain nombre de constats. En premier lieu, il existe toujours plusieurs versions d'un même événement ; comment faire pour dire – et doit-on le faire d'ailleurs ? – c'est cette histoire qui est la « bonne » ? En tout état de cause, ce n'est pas là le rôle de l'ethnologue de se prononcer en la matière ! Car toutes sont « exactes », si l'on peut dire, par le fait même que chacune part d'un centrage différent en fonction des intérêts du locuteur, de sa position clanique et généalogique, du moment et du contexte dans lesquels chaque version sera énoncée, etc. Une question se pose donc : comment élaborer les histoires locales et les mettre par écrit en sachant que l'écrit fige les histoires en un instant T donné ? Il me semble important aujourd'hui qu'une réflexion collective se fasse localement pour se mettre d'accord sur une présentation de la micro-histoire locale qui sera transmise aux enfants de Ponérihouen. C'est grâce au cumul d'histoires locales que pourra se construire une histoire globale du pays kanak. Et cela est je pense un enjeu d'importance pour demain (voir Leblic, 2005b ; Sand *et al.*, 2003).

Des difficultés dans les enquêtes

Il faut noter, qu'à part quelques réticences très ponctuelles, les informateurs rencontrés lors de ces enquêtes généalogiques ont montré un vif intérêt pour ce travail. Sans doute parce qu'ils y voyaient une utilité très concrète. En effet, dans le contexte actuel des revendications et des querelles foncières qui sont, semble-t-il, de plus en plus nombreuses en milieu kanak aujourd'hui, la « mise à plat » de leur histoire, de leur itinéraire et de leur généalogie leur paraissait sans aucun doute être un moyen, soit d'éviter ce genre de querelles, soit de légitimer ou d'« officialiser » leur version de cette histoire. D'ailleurs, les quelques lignages, parmi l'ensemble de ceux contactés lors de ces enquêtes, qui n'ont pas voulu faire leur histoire et/ou leur généalogie, sont justement

¹⁵ Pour plus de détails sur ce système de gestion de base de données, voir Leblic (à paraître).

¹⁶ En fin de mission, je revoyais dans la mesure du possible avec André Mwâteapöo l'ensemble des généalogies réalisées afin de corriger certaines imprécisions et, notamment, éliminer les doublons d'individu inscrits plusieurs fois sous des noms différents. Et, avec Déwé Görödé, j'ai revu l'écriture paicî de l'ensemble des noms de lignages, « prénoms » kanak et toponymes recueillis.

¹⁷ C'est d'ailleurs l'objet de mon programme de recherche actuel au sein du LACITO où je dirige avec Bertrand Masquelier une opération de recherche sur quatre ans intitulée *Nomination, dénomination et termes de parenté*.

ceux qui, le plus souvent, sont en position d'accueillis et se trouvent de fait, parfois, dans des situations difficiles car ils ne veulent pas reconnaître qu'ils ne sont pas de là et sont donc pris dans des querelles, parfois internes au lignage même. Il peut alors exister un désaccord sur les différentes versions de l'histoire entre les membres d'un clan ou sous-clan. D'autres lignages n'ont pas voulu se prêter à cette enquête car, en raison du recensement des Kanak qui a eu lieu dans le début des années 1950 pour la détermination des patronymes, ils ne portent pas aujourd'hui le nom auquel ils ont droit et ont ainsi usurpé la place sociopolitique et les droits fonciers de lignages éteints ou ayant migré, en raison souvent de la colonisation, dans d'autres régions de Nouvelle-Calédonie (essentiellement sur la côte Ouest). À l'inverse, certains lignages ont profité de cette occasion pour préciser leur véritable lignage et affirmer que le patronyme qu'ils portent depuis le recensement n'est pas le leur. Notons à ce propos que, depuis les événements de 1984-1985, la plupart des colons de la région de Ponérihouen sont partis sur la côte Ouest ou vers Nouméa. Leurs terres ont ainsi été récupérées par l'Administration qui les rétrocède aux clans ou lignages concernés au fur et à mesure des revendications. On assiste dès lors à un glissement du problème foncier qui, ayant opposé longtemps le peuple kanak aux Caldoches, finit par opposer aujourd'hui divers lignages kanak estimant chacun avoir une légitimité sur une même terre.

Mais une enquête de ce type peut soulever aussi quelques complications. En raison des réticences exposées ci-dessus, certaines personnes, contactées depuis 1989, ont essayé de convaincre certains lignages de ne pas répondre à nos questions. Cette opération de « sabotage » est allée parfois très loin, jusqu'à des menaces et des coups entre membres d'un même clan étant en désaccord sur leurs places respectives dans la hiérarchie interne de leur clan comme sur leur origine et leur histoire. En outre, de par sa position « d'accompagnateur » de l'ethnologue, André Mwâtéapöo semble avoir fait l'objet, par certains d'entre eux, de pressions afin de le décourager de continuer. Et les désaccords qui existaient ou qui sont apparus au moment de l'enquête se sont manifestés parfois par des « bagarres », des accusations de sorcellerie, allant même jusqu'à essayer de faire boycotter l'enquête¹⁸. Cela nous rappelle, s'il en était besoin, qu'une enquête ethnologique n'est jamais neutre et sans conséquences sur les populations étudiées.

Des résultats non exploités

En raison des problèmes rapidement évoqués ici, j'ai donc pris le parti de ne pas publier pour l'instant tous les éléments de tradition orale pouvant prêter à critique de la part des uns ou des autres ou susciter des conflits entre lignages. Certains « vieux » même m'ont demandé d'enregistrer des histoires qu'ils ne souhaitaient pas transmettre dans leur lignage, de peur de déclencher des conflits ou que celles-ci soient mal comprises ou mal utilisées, tout en désirant que ces histoires soient conservées. Enfin, évoquons une dernière objection déjà mentionnée ci-dessus, ce n'est pas à l'ethnologue de « trancher » dans les différentes versions d'une histoire pour dire : « c'est celle-ci qui est la bonne et pas les autres ! », car le fait même de publier certaines d'entre elles leur donne, qu'on le veuille ou non, une sorte de gage d'authenticité ! Sans compter que, ne l'oublions pas, ces versions divergentes ne sont pas là pour raconter l'histoire mais plutôt pour justifier des droits et des prérogatives. Selon Jean-Marie Tjibaou :

¹⁸ Il faut noter néanmoins, qu'avec le temps, tous ont fini par accepter de dire leur généalogie et leur histoire.

« Le mythe est un récit à caractère légendaire sur l'origine d'un clan. Il faut se dire que chaque clan se considère comme le centre des relations qui existent entre les membres d'une même tribu et qu'en conséquence l'origine d'un clan est perçue comme l'origine du monde environnant. En effet, la vision de l'ensemble du réseau est perçue à partir du point précis qu'est le tertre sur un plan spatial, et la position sociale au niveau du système hiérarchique de la tribu. [...] Le mythe qui engendre la vie est également créateur de l'univers canaque qu'il organise en déterminant : 1) Un système de rapports entre les hommes. 2) Un réseau de relations entre les clans. 3) Une série de rapports avec Dieu et le cosmos. » (1976 : 281-282)

À ce titre, les diverses versions d'une histoire ont toutes au sens sociologique la même valeur.

Conclusion

Ces enquêtes ont donc mis au jour un certain nombre de problèmes dont j'ai voulu rendre compte ici : les complications de l'enquête proprement dit, mais aussi l'embaras dans l'utilisation de certaines données conflictuelles. Toutes ces difficultés ont fait que j'ai choisi de ne pas utiliser bon nombre des données de tradition orale ainsi recueillies. Mais leur connaissance me permet sans aucun doute une bien meilleure compréhension de l'organisation sociale des vallées de Ponérihouen. Tout cela m'a amené à réfléchir également sur la place et le rôle de l'ethnologue dans la société où il travaille.

Mais pour en revenir à l'un des objets premiers de cette recherche, écrire une histoire locale pour les enfants des écoles de Ponérihouen, nous espérons qu'un jour un consensus se fasse sur une version permettant que soit possible la réalisation d'une micro-histoire locale. S'il est vrai que cela nous donne une histoire « reproduite selon une temporalité souvent décalée, échappant à toute chronologie » (Frimigacci et Vienne, 2001 : 6), il n'en demeure pas moins que c'est la seule façon de reconstituer une histoire locale. Même si avec Bernard Vienne et Daniel Frimigacci, nous dirons que :

« La vocation première de la tradition orale n'est certes pas de transmettre l'histoire d'un groupe mais plutôt la légitimité d'un ensemble de prérogatives, de droits et d'obligation, enracinés dans un système de valeurs, dans une identité reconnue. » (idem : 6)

Mais, comme nos enquêtes de terrain nous le montrent, nous sommes le plus souvent en présence d'une multitude d'identité, qui varient d'un interlocuteur à un autre, car nous avons toujours une grande variété de version d'une même tradition orale. Ils précisent également que :

« La tradition orale, cette empreinte du passé qui persiste dans le présent, ne se transmet et ne demeure agissante que parce qu'elle est acceptée comme référent par ceux qui la reçoivent. De là elle tient sa valeur historique potentielle ; encore faut-il opérer une sorte de transmutation [...] pour en produire le document "d'archive orale", le document historique. » (idem : 6)

Et c'est justement cette acceptation partagée par un ensemble suffisamment important pour établir une histoire locale qui souvent pose problème, sans oublier non plus que la notion de chronologie linéaire, nécessaire à l'histoire, est souvent absente.

J'ai donc voulu profiter de la tenue de ce colloque pendant une journée dans la province Nord de la Nouvelle-Calédonie pour lancer une discussion sur les façons possibles ou non de faire l'histoire des pays kanak en dehors de toutes archives écrites. Un des objets de cette recherche étaient en effet d'arriver à produire un document écrit retraçant les grandes lignes de l'histoire de Ponérihouen en direction notamment des enfants des écoles de la commune. Cette entreprise était d'autant plus délicate qu'il n'existe pas dans les sociétés kanak d'histoire au sens d'une chronologie précise comme

nous le faisons dans nos sociétés grâce notamment à la présence d'archives écrites. Mais cela n'était pas non plus finalement notre propos. Avec André Mwâtéapöo qui travaillait à l'époque avec moi sur ce projet, nous ne prétendions pas prendre les *jëmââ* de la tradition orale pour l'équivalent d'une histoire¹⁹, car nous savions que leur but était ailleurs, dans la justification de droits et de place dans les organisations sociopolitiques et dans leurs espaces fonciers, et non pas pour la transmission de l'histoire. D'où de multiples versions reposant sur une grande diversité d'identités claniques et lignagères, qui sont toutes centrées sur la position et les enjeux du locuteur. Mais nous pensions que ces récits historico-mythiques et la tradition orale devaient pouvoir servir de base, dans ses sociétés sans écriture, à l'établissement d'un consensus sur une trame historique des vallées de Ponérihouen. Qu'on pourrait élaborer quelque chose qui serait alors partagé et accepté comme référant par les populations de Ponérihouen et tirer ainsi une valeur historique potentielle, comme une sorte d'archive orale constitutive d'un document historique. Ce projet n'a pas pu être mené à son terme à l'époque, sans doute parce que peu de gens étaient alors conscients de la nécessité d'élaborer une version partielle mais consensuelle de leur histoire. Ou alors que l'intensité des conflits était telle à l'époque que peu étaient prêts à les dépasser pour ce faire. Suite à l'intérêt suscité par l'intervention faite à Koné et après plusieurs discussions avec des Kanak de la région paicî, il semblerait que le moment soit peut-être venu de faire aujourd'hui une telle histoire – certains²⁰ en tout cas en manifestent la nécessité et la volonté –, en liaison avec une histoire beaucoup plus précise de la période coloniale²¹, éléments incontournables pour la construction de la citoyenneté de demain.

*

BIBLIOGRAPHIE

- BENSA Alban et Jean-Claude RIVIERRE, 1982. *Les chemins de l'alliance. L'organisation sociale et ses représentations en Nouvelle-Calédonie*, Paris, SELAF, Langues et cultures du Pacifique 1.
- COTTEREAU-REISS Pascale, 1999, "L'espace kanak ou comment ne pas perdre son latin !", *Les Annales de la fondation Fyssen* 14, p. 34-45.
- , 2002, "Langages d'espace : l'exemple kanak", in C. Sabatier et P. Darsen (éds.), *Cultures, développement et éducation. Autres enfants, autres écoles*, Paris, L'Harmattan, p. 159-168.
- FOX Robin, 1972. *Anthropologie de la parenté, une analyse de la consanguinité et de l'alliance*. Paris, Gallimard. (Traduction de l'édition originale. *Kindship and Marriage. An Anthropological Perspective*. Harmondsworth, Penguin Books, 1967).
- FRIMIGACCI Daniel et Bernard VIENNE, 2001, *Wallis Futuna. 3000 ans d'histoire*, Nouméa, association de la jeunesse wallisienne et futunienne en Nouvelle-Calédonie, IRD, 64 p.

¹⁹ Rappelons, comme l'ont noté Bernard Vienne et Daniel Frimigacci dans une publication sur l'histoire de Wallis et Futuna (IRD, Nouméa, 2001 : 6), que les recherches en ethnohistoire sur la tradition orale nous donne une histoire avec une temporalité décalée et hors chronologie.

²⁰ La municipalité de Ponérihouen en tout cas semble vouloir le faire !

²¹ Prise en charge aujourd'hui notamment par des historiens caldoches.

GUIART Jean, 1961. article sur séquestre japonais de tchamba

—, 1963, *Structure de la chefferie en Mélanésie du Sud*, Paris, Institut d'ethnologie.

LEBLIC Isabelle, 1993. *Les Kanak face au développement. La voie étroite*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 412 p.

—, 2000a. “Le dualisme matrimonial en question (Ponérihouen, Nouvelle-Calédonie)”, *Question de parenté, L'Homme* 154-155, Éditions de l'EHESS, Paris : 183-204.

—, 2000b. “Adoption et transferts d'enfants dans la région de Ponérihouen”, *En pays kanak aujourd'hui. Ethnologie, linguistique, archéologie, histoire de la Nouvelle-Calédonie*, Alban Bensa et Isabelle Leblic (éds), Mission du patrimoine ethnologique / Éditions de la MSH, collection Ethnologie de la France, cahier 14, Paris : 47-67.

—, 2000c. “Diabes et «choses d'ailleurs» à Ponérihouen (Nouvelle-Calédonie)”, *"Diable(s)", Cahiers de littérature orale* 48, Publications Langues'O, Paris : 203-230.

—, 2002. “Ignames, interdits et ancêtres en Nouvelle-Calédonie”, *Hommage à Jacques Barrau, Journal de la Société des Océanistes* 114-115, 2002 : 115-127.

—, 2004a. “Circulation des enfants et parenté classificatoire en région paicî (Nouvelle-Calédonie)”, *De l'adoption : des pratiques de filiations différentes*, Isabelle Leblic (éd), Presses universitaires Blaise Pascal, collection Anthropologie, Clermont-Ferrand : 81-129.

—, 2004b. “Chronologie de la Nouvelle-Calédonie (1853-2003)”, *Journal de la Société des Océanistes* 117 : *Nouvelle-Calédonie, 150 ans après la prise de possession*, Isabelle Leblic (éd.), 2003 – 2 : 299-312.

—, 2004c. “«Métissage» et parenté. Assimilation de non-Kanaks dans le système des moitiés matrimoniales à Ponérihouen”, *Annales d'histoire calédonienne* 1, *La Nouvelle-Calédonie. Terre de métissage* : 35-56.

—, 2005a. “«Paroles» de parenté paicî (Ponérihouen, Nouvelle-Calédonie)”, *Du terrain au cognitif. Linguistique, ethnolinguistique, ethnosciences. À Jacqueline M.C. Thomas*, Élisabeth Motte-Florac et Gladys Guarisma (éds), Éditions Peeters-SELAF, Leuven-Paris-Dudley : 319-350.

—, 2005b. “Identité kanak et citoyenneté de demain”, in Bernard Rigo (éd.), *L'Outre-mer et la mondialisation. Enjeux et stratégies culturelles en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie*, Paris, Éditions du CNRS, coll. Communications, 10 p. (sous presse).

—, 2005c. “Le chronotope kanak. Parenté, espace et temps en Nouvelle-Calédonie”, *Itinéraires. Dynamique des repères spatiaux et temporels*, Samia Naïm (éd.), Peeters-SELAF, Paris, 25 p.

à paraître, « Échanger dans la route » ou « suivre le chemin du sang ». *Étude de la parenté kanak paicî à Ponérihouen (Nouvelle-Calédonie)*, 180 p.

LEENHARDT Maurice, 1930, *Notes d'ethnologie néo-calédonienne*, Paris, Institut d'ethnologie Travaux et mémoires de l'Institut d'ethnologie VIII.

MOKADDEM Hamid, 1990, “Mode de perception de la temporalité dans quelques aspects et formes sociales du Kanak”, *L'homme et le temps*, actes du deuxième

- colloque CORAIL (Coordination pour l'Océanie des recherches sur les arts, les idées et les littératures) 1989, Nouméa, éd. CORAIL : 83-95.
- OZANNE-RIVIERRE Françoise, 1987, “L'expression linguistique de l'orientation dans l'espace : quelques exemples océaniens”, *Cahiers du Lacito* 2 : 129-157.
- POÉDI Gabriel, 1990 , “Le concept du temps en milieu kanak”, *L'homme et le temps*, actes du deuxième colloque CORAIL (Coordination pour l'Océanie des recherches sur les arts, les idées et les littératures) 1989, Nouméa, éd. CORAIL : 51-57.
- RIVIERRE Jean-Claude, 1983. *Dictionnaire paicî-français (Nouvelle-Calédonie)*, Paris, SELAF, Langues et cultures du Pacifique 4, 375 p.
- SAND Christophe, Jacques BOLÉ et André OUETCHO, 2003. “Les aléas de la construction identitaire multi-ethnique en Nouvelle-Calédonie : quel passé pour un avenir commun ?”, *Journal de la Société des Océanistes* 117 : *Nouvelle-Calédonie, 150 ans après la prise de possession*, Isabelle Leblic (éd.), 2003 – 2 : 147-169.
- SAUSSOL Alain, 1979. *L'héritage. Essai sur le problème foncier mélanésien en Nouvelle-Calédonie*, Paris, Publications de la Société des Océanistes 40, x p.
- SIORAT-DIJOU Viviane, 1990, “Temps, langue, parole en pays paicî : une approche linguistique”, *L'homme et le temps*, actes du deuxième colloque CORAIL (Coordination pour l'Océanie des recherches sur les Arts, les Idées et les Littératures) 1989, Nouméa, éd. CORAIL : 41-49.
- TJIBAOU Jean-Marie, 1976. Recherche d'identité mélanésienne et société traditionnelle, *JSO* 53 : 281-292.